

**Salle d'audience
virtuelle du Réseau
vidéo pour la justice
– Manuel d'utilisation
WebRTC
(Conférences Cisco sur navigateur / Accès
RVJ)**

Table des matières

Introduction	3
Se préparer à une audience virtuelle de la Cour	4
Se connecter à l'audience de la Cour.....	5
Menu de l'appel.....	8
Microphone.....	8
Partager l'écran	8
Participants.....	9
Dispositions	9
Autres options de l'appel	10
Votre vidéo	10
Activer ou désactiver la caméra.....	11
Présenter des éléments de preuve numérique à l'audience.....	11
Présenter un document	11
Présenter des éléments de preuve vidéo	12
Présenter des éléments de preuve audio	12
Conversations privées avec un client pendant la vidéoconférence	13
Exigences système de WebRTC avec Cisco	14
Appareils, navigateurs, commentaires et restrictions	15
Trucs de dépannage	16
PROBLÈME 1 : Mon ordinateur ne me permet pas d'utiliser un navigateur Web et me demande d'ouvrir l'application de rencontre Cisco.....	16
PROBLÈME 2 On me demande d'entrer un « ID de réunion ».....	17
PROBLÈME 3 : Je n'arrive pas à sélectionner ou à valider ma caméra ou mon micro.....	17
PROBLÈME 4 : Je suis connecté à l'audience, mais je n'ai pas la vidéo.....	18
PROBLÈME 5 : Je suis connecté à l'audience, et je peux voir et entendre les autres, mais ceux-ci ne peuvent ni me voir ni m'entendre.	19
PROBLÈME 6 : Je vois toujours un message d'erreur dans mon navigateur.	19
Besoin d'aide?.....	20

Introduction

Le présent guide est destiné aux personnes appelées à participer à une audience virtuelle de la Cour par vidéoconférence.

WebRTC donne accès à la **salle d’audience virtuelle du Réseau vidéo pour la justice** sans l’utilisation d’un logiciel spécial. À partir de votre navigateur Web, vous pourrez vous connecter à la vidéoconférence et partager du contenu avec les autres participants.

Veillez lire le présent document et suivre toutes les étapes pour vous préparer à votre audience.

Se préparer à une audience virtuelle de la Cour

1. Vérifiez que votre ordinateur respecte les **exigences système de WebRTC** (voir la section *Exigences système de WebRTC avec Cisco* vers la fin du document).
2. Vérifiez votre connexion **Internet (connexion par câble de préférence**, plutôt que par Wi-Fi). Vous devrez peut-être vous déconnecter du VPN si :
 - a) vous avez une connexion Internet très lente (le VPN la ralentira encore plus);
 - b) votre organisme limite l'utilisation d'outils de vidéoconférence sur le serveur VPN (ex. : Aide juridique Ontario, Service des poursuites pénales du Canada [SPPC]).

N. B. : Procureurs de la Couronne du SPPC – Avant de vous déconnecter du VPN, il vaut mieux fermer Outlook pour éviter des problèmes techniques. Sauvegardez les informations de la vidéoconférence sur votre ordinateur, fermez Outlook et ensuite déconnectez-vous du VPN.

3. **Fermez les autres logiciels vidéo.** Si vous avez lancé d'autres logiciels de vidéoconférence sur votre appareil (ex. : Skype, FaceTime, Google Hangouts, WebEx ou Zoom), ces logiciels pourraient aussi accaparer votre caméra. **Fermez-les pour vous assurer que votre micro et votre caméra sont disponibles pour la conférence du Réseau vidéo pour la justice (RVJ).**

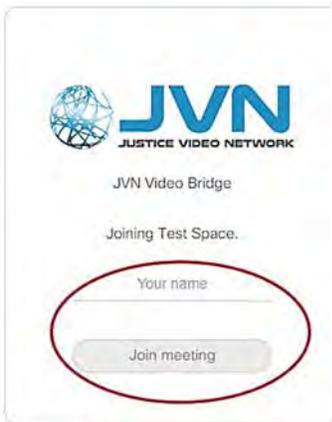


4. **Déconnectez les autres appareils ou services.** Quand d'autres appareils ou services sont connectés à Internet (console de jeu, iPad, Netflix, etc.), cela peut grandement ralentir votre réseau. Si votre vitesse réseau s'approche du minimum requis, fermez les autres appareils et services pour assurer la fiabilité de votre connexion. **Ne laissez AUCUNE autre application ni AUCUN logiciel ouvert** pendant votre conférence.



5. Vérifiez que vous avez une **caméra intégrée ou externe et un casque d'écoute avec micro** et connectez-les à votre ordinateur **avant** de lancer l'appel. Il vaut mieux **fermer** votre **micro** avant de vous connecter à la salle d'audience ou tout de suite après pour éviter les bruits de papier, de clavier, etc. qui pourraient nuire à l'audience.

Se connecter à l’audience de la Cour

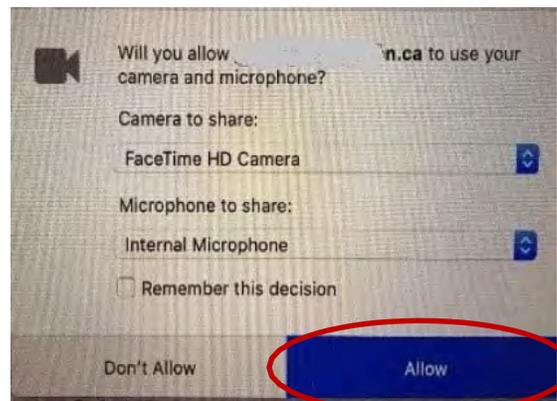
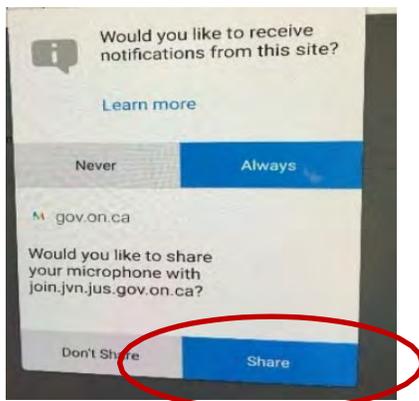


- Copiez-coller le lien fourni par le coordonnateur des procès dans la barre d’adresse en haut de la page du navigateur (**Google Chrome** ou Safari idéalement). Consultez la section sur les exigences système pour voir la liste complète des navigateurs compatibles.
- **Important – Ordinateurs portables de la fonction publique de l’Ontario** : Internet Explorer n’est pas compatible.

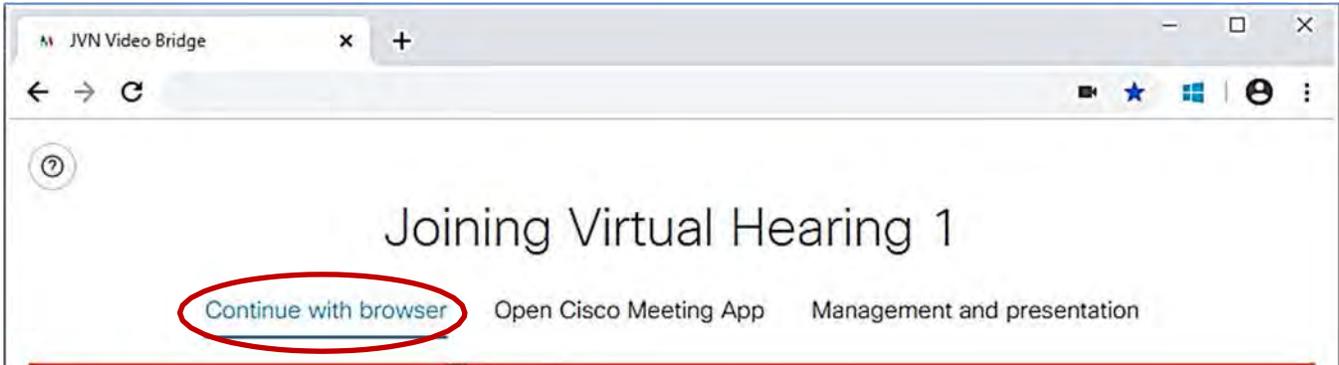
- Entrez l’ID de la réunion.
- Entrez le code d’authentification.
- Cliquez sur « Rejoindre la réunion ».

- Dans le champ « Votre nom », entrez votre nom complet, suivi de votre rôle entre parenthèses (ex. : John Smith [Couronne]).
- Recliquez sur « Rejoindre la réunion ».

- Votre navigateur pourrait vous demander la permission d’utiliser votre caméra et votre micro. Cliquez « Autoriser » ou « Toujours » (Always) pour vous connecter à la conférence.



- Avant de pouvoir rejoindre la salle d'audience virtuelle, vous devrez **confirmer et tester certaines fonctions**.
 - a) Confirmez que vous souhaitez « **Poursuivre avec le navigateur** » en cliquant sur cet onglet ou en sélectionnant cette option dans la liste déroulante.



- b) Cliquez sur le menu déroulant « **Caméra** » et choisissez votre source. Vérifiez que vous pouvez vous voir (sinon, votre caméra est fermée).
- c) Cliquez sur le menu déroulant « **Microphone** » et choisissez votre source.

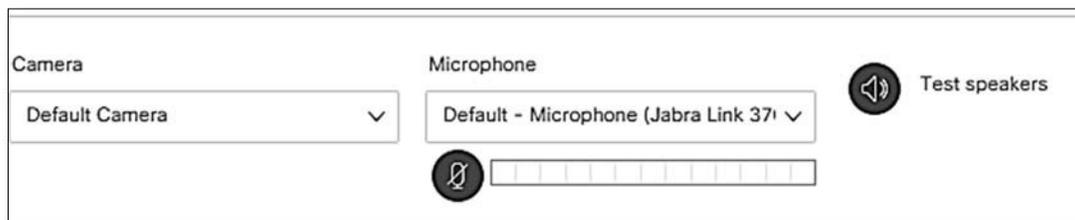
N. B. : Si vous utilisez des écouteurs boutons avec un ordinateur portable du SPPC, sélectionnez « Réseau de microphones » (*Microphone Array*) pour le micro :

Joining 000000's Space

[Continue with browser](#) Open Cisco Meeting App Management and presentation



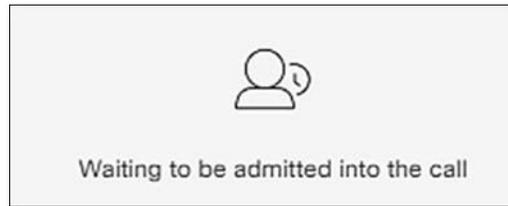
- d) **Parlez dans le micro pour voir si la barre bleue** détecte votre voix.
- e) Cliquez sur l'icône « **Tester les haut-parleurs** » (de la musique devrait sortir de vos haut-parleurs).



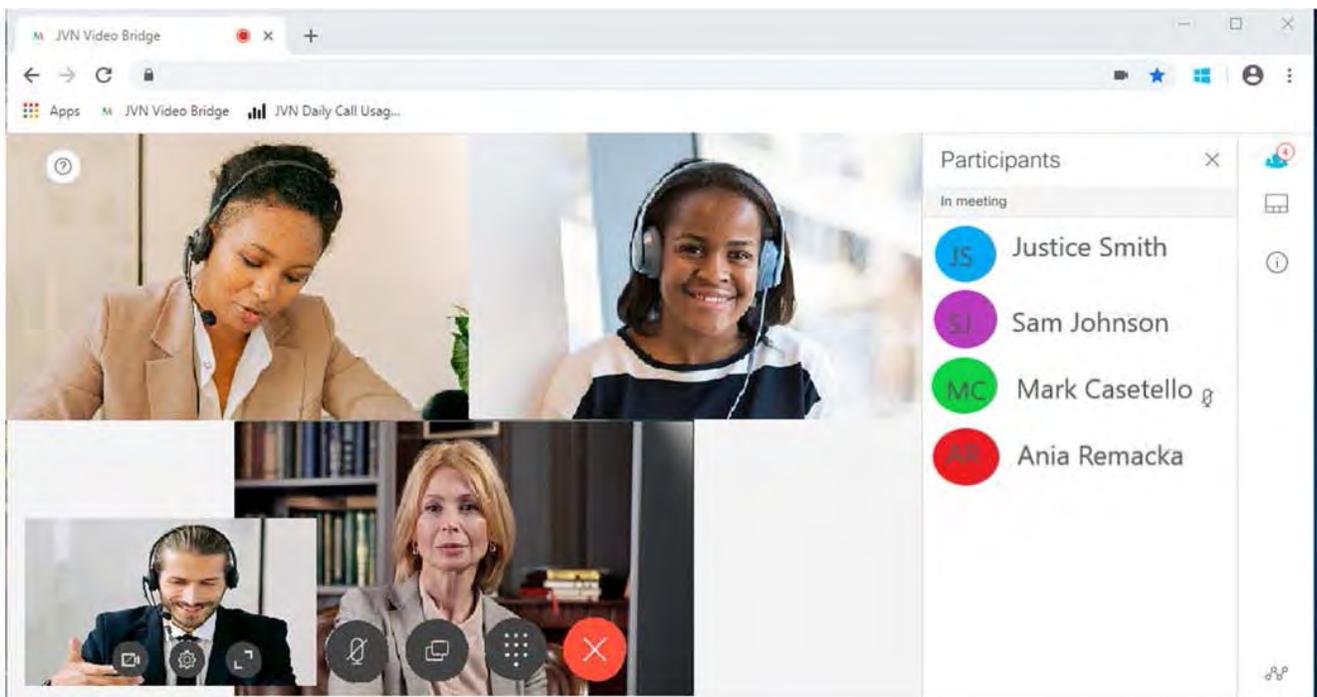
Pour fermer votre micro avant de rejoindre la conférence, cliquez sur le bouton du micro; s'il devient rouge, c'est que le son est désactivé.

- f) Cliquez sur « **Rejoindre la réunion** ».

- g) Si cette option est en gris, essayez de changer la caméra ou le micro par défaut.
- Si la Cour a déjà ouvert la salle d'audience, vous serez ajouté à l'appel en direct.
 - Si la salle d'audience virtuelle n'est pas encore ouverte ou si la Cour l'a temporairement verrouillée pour empêcher d'autres participants de s'y ajouter, vous verrez le message : « En attente d'être admis à l'appel ».



- Vous entrerez dans la vidéoconférence une fois que la Cour aura ouvert la salle.



Menu de l'appel



Microphone

Noir = ouvert
Rouge = fermé

Partager l'écran

Clavier

Quitter la réunion

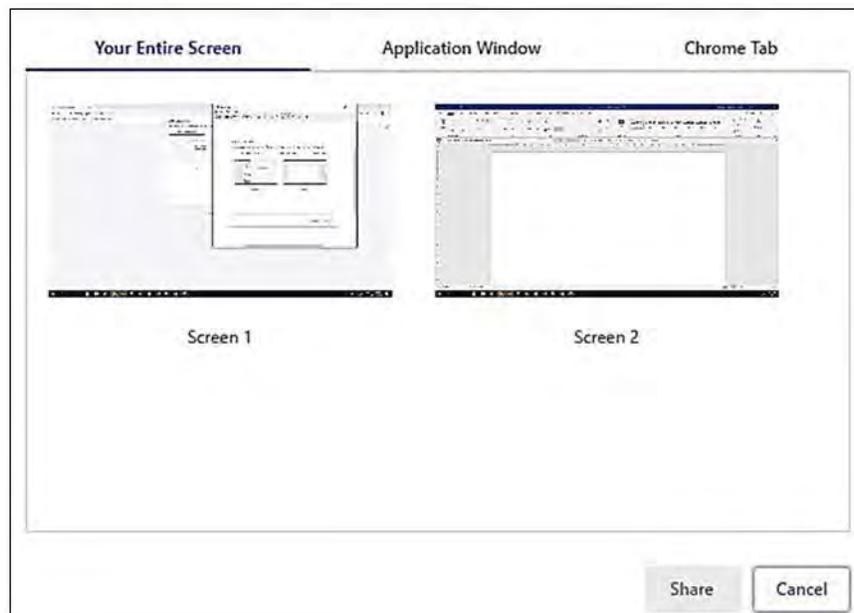
Microphone

Cliquez sur ce bouton pour activer ou désactiver le micro.

Partager l'écran

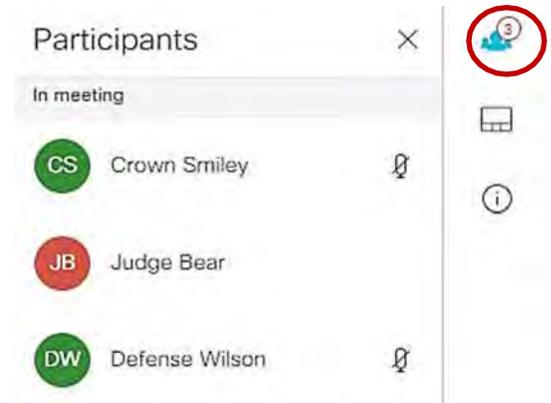
Cliquez sur ce bouton pour choisir ce que vous voulez partager à partir de votre appareil :

- 1) **L'intégralité de votre écran;**
- 2) **Fenêtre de l'application** – Une application en particulier, comme Microsoft Word.
- 3) **Onglet** – Un onglet donné dans votre navigateur.



Participants

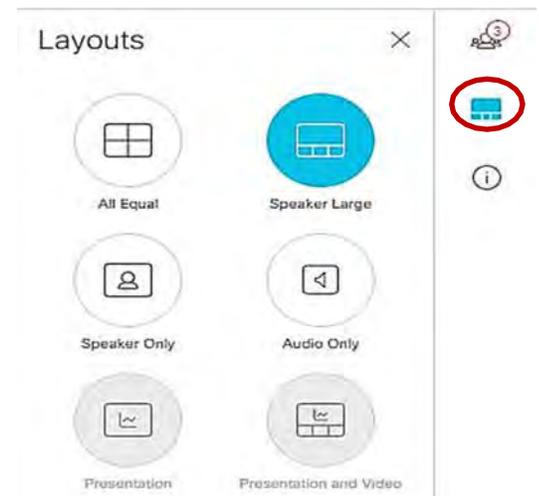
La liste des participants se trouve du côté droit de l'écran (premier bouton à partir du haut).



Dispositions

Utilisez ce bouton dans le menu de droite pour changer l'affichage des participants sur votre écran. Cela ne changera rien pour les autres participants.

N.B. : Les options « Présentation » et « Présentation et vidéo » sont en gris jusqu'à ce qu'une présentation soit partagée. « Présentation et vidéo » permet de voir les participants tout en partageant l'écran.



Autres options de l'appel

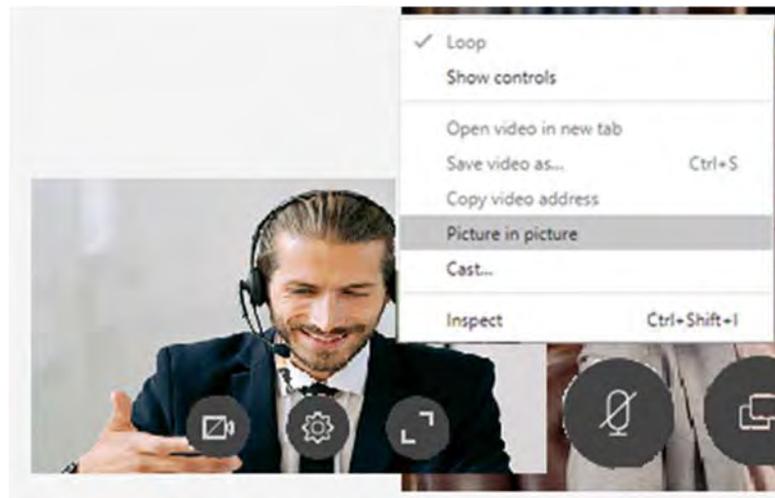
Votre vidéo

Vous pouvez agrandir ou rétrécir votre propre vidéo depuis le coin inférieur gauche de l'écran. Faites bouger votre curseur pour la faire apparaître. Elle disparaîtra à nouveau après quelques secondes une fois que votre curseur arrêtera de bouger.

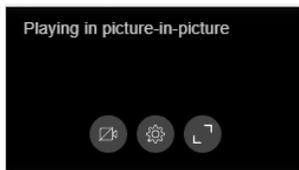
Google Chrome et **Microsoft Edge** peuvent afficher cette vidéo en permanence (cette option n'est pas offerte dans Safari ou Firefox).

Pour afficher votre vidéo en permanence, suivez les étapes suivantes :

1. Faites passer le curseur sur votre vidéo, à l'écran.
2. Cliquez avec le bouton droit de la souris quelque part sur la vidéo.
3. Dans le menu qui s'affichera, sélectionnez « Mode PIP (Picture-in-Picture) ».



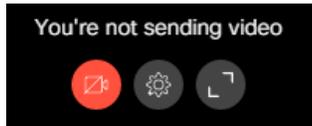
4. Votre vidéo s'affichera séparément et vous pourrez la déplacer avec votre souris à un endroit sur votre écran où elle ne bloquera pas la vidéo des autres participants.
5. La boîte où se trouvait votre vidéo sera maintenant noire et affichera le message « Lecture en mode Picture-in-picture ». Cette boîte disparaîtra quelques secondes après que votre curseur arrêtera de bouger.



Activer ou désactiver la caméra

Si vous devez arrêter ou reprendre la fonction vidéo, cliquez sur le premier bouton du petit menu de votre vidéo (ou de votre boîte « Lecture en mode Picture-in-picture ») dans le coin inférieur gauche de votre écran.

Le bouton est rouge quand la caméra est désactivée. Pour l'activer, recliquez sur le bouton.



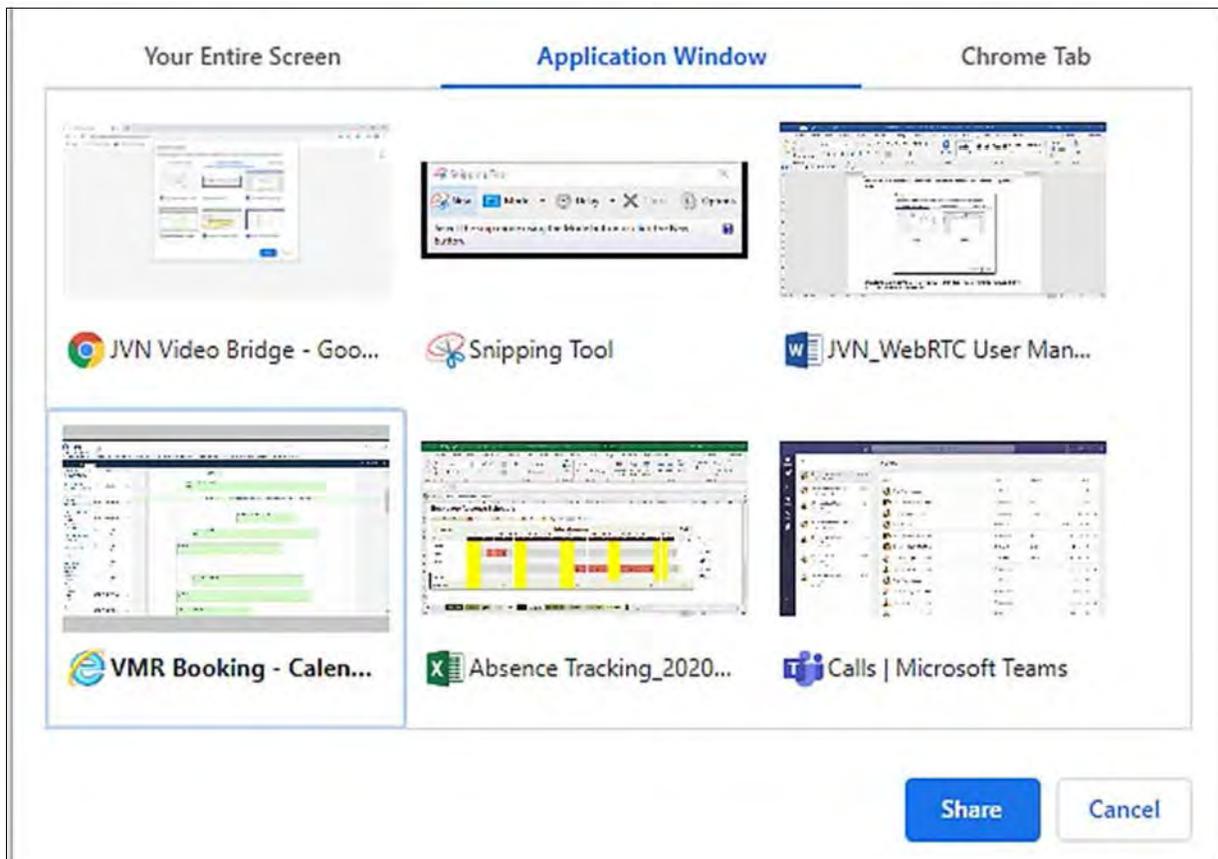
Important : Avertissez toujours la Cour avant de désactiver votre caméra pour que les participants sachent que vous n'avez pas quitté l'appel.

Présenter des éléments de preuve numérique à l'audience

Si vous devez présenter un élément de preuve numérique depuis votre ordinateur, connectez-vous à la conférence depuis un ordinateur portable ou de bureau. **Les tablettes et les téléphones intelligents n'offrent PAS l'option de partage d'écran ou de documents.**

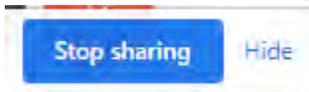
Présenter un document

Ouvrez le document à partager et cliquez sur « Partager l'écran » dans votre menu. On recommande de partager la fenêtre plutôt que l'intégralité de l'écran.



Important : Maximisez d’abord la fenêtre que vous voulez partager. Si le document est minimisé, il ne s’affichera pas dans les choix de documents à partager.

1. Dans la fenêtre « Partager votre écran », cliquez sur « Fenêtre de l’application ».
2. Sélectionnez le document que vous voulez partager. Le bouton « Partager » devient bleu quand vous pourrez partager.
3. Cliquez sur ce bouton.
4. Pour arrêter le partage, cliquez sur le bouton « Arrêter le partage » au bas de l’écran.



N. B. : Si vous avez sélectionné l’option « Masquer », retournez dans la fenêtre de votre navigateur où se trouve la vidéoconférence WebRTC et recliquez sur le bouton « Partager l’écran » pour arrêter le partage.

Présenter des éléments de preuve vidéo

Si vous devez présenter un enregistrement vidéo (comme un clip de caméra de sécurité), ouvrez le fichier dans le diffuseur de média de votre choix et partagez l’application en utilisant l’option « Fenêtre de l’application ».

N. B. : La vidéo sera partagée à une fréquence d’image réduite pour éviter de sursolliciter la bande passante. Pour améliorer la qualité de l’image pour les participants, réduisez la fenêtre de la vidéo pour qu’elle prenne à peu près la moitié de l’écran.

Présenter des éléments de preuve audio

Si vous devez présenter un enregistrement audio, séparément ou avec une vidéo, vous devrez déconnecter votre casque d’écoute et faire jouer l’audio directement de votre ordinateur, dans les haut-parleurs intégrés ou sur un appareil distinct. Votre micro captera le son et le transmettra aux participants.

Important : Assurez-vous d’avoir un micro externe ou intégré pour capter le son. Assurez-vous aussi que vous vous trouvez dans un lieu tranquille pour éviter de transmettre d’autres sons avec l’enregistrement audio.

Conversations privées avec un client pendant la vidéoconférence

Si votre client est détenu dans un établissement correctionnel de l'Ontario, utilisez votre appareil personnel pour appeler le téléphone confidentiel intégré à la boîte de vidéoconférence de l'établissement. Demandez au coordonnateur des procès de vous fournir le numéro avant l'audience.



Image 1. Boîte de vidéoconférence avec téléphone confidentiel

1. Avant d'entamer une communication privée, informez la Cour que vous devez parler à votre client.
2. Fermez ensuite le micro et la caméra de votre ordinateur pour que la Cour ne puisse pas vous voir ou vous entendre, mais ne quittez pas la conférence.
3. Appelez le numéro du téléphone confidentiel.
4. Quand le détenu répondra, l'appareil désactivera tout seul le micro et la vidéo de son côté.
5. Quand le détenu raccrochera, l'appareil réactivera le micro et la caméra.

Important : N'utilisez pas le numéro de téléphone confidentiel pour appeler l'établissement en dehors de l'audience. Personne n'est responsable d'y répondre et vous pourriez interrompre une autre audience.

Si vous devez parler à un accusé qui n'est pas en détention, utilisez vos téléphones personnels. Rappelez à votre client de désactiver son micro et sa caméra pendant l'appel.

Exigences système de WebRTC avec Cisco

Pour assurer une bonne connexion vidéo avec le système de la Cour, il vous faut ceci :

- 1) **Ordinateur portable ou de bureau** pour accéder à toutes les fonctions.
Une tablette, un iPad ou un appareil mobile peut fonctionner, mais n'aura pas toutes les fonctions.
- 2) **Caméra intégrée ou** externe offrant une résolution d'au moins 1 280 x 720 px.
- 3) **Casque d'écoute** – Utilisez un casque d'écoute avec un micro intégré au lieu des haut-parleurs et du micro de l'ordinateur peut aider à réduire les effets de boucle et l'écho, et améliorer le son pour tout le monde. Si vous utilisez un casque sans fil, assurez-vous qu'il n'est pas simultanément connecté à votre téléphone.
- 4) **Connexion réseau** – Il vaut mieux vous connecter à Internet par câble pour maximiser la qualité du service. On recommande une **vitesse minimale de téléversement de 2 Mb/s et de téléchargement de 3 Mb/s**. La connexion Internet Wi-Fi ou sans fil n'est pas très fiable pour les vidéoconférences. Pour vérifier votre vitesse, allez à l'adresse : <https://www.speedtest.net/>.
- 5) **Songez à vous déconnecter du réseau VPN (réseau privé virtuel) de votre organisme** – Si vous avez des problèmes avec la vidéo, essayez de vous déconnecter du VPN. Si vous avez besoin d'accéder à vos fichiers, vous pouvez les sauvegarder sur votre bureau.

Appareils, navigateurs, commentaires et restrictions

Appareils	Navigateurs	Commentaires/Contraintes
PC (Windows 7 ou 10)	Google Chrome (80.x – idéalement 83) Mozilla Firefox (74) Microsoft Edge (versions Chromium 80)	
Apple – iMac ou MacBook (OS Mojave, Catalina)	Google Chrome (80.x – idéalement 83) Apple Safari (12 et 13)	<ul style="list-style-type: none"> • Safari 12 – Impossible de partager l'écran
Appareils mobiles Apple (iPad ou iPhone)	Apple Safari – iPad Air 2 et iPad Pro de 12.9 pouces (2 ^e génération) avec iOS 12.1, iPad (6 ^e génération) avec iOS 12.1, iPhone X avec iOS 12.1, iPhone 6, iPhone 7 (12.1), iPhone 8 plus (12.4 et 13.3) Google Chrome (80.x – idéalement 83) Mozilla Firefox (74)	<ul style="list-style-type: none"> • Impossible de partager du contenu dans Safari (iOS) • Les utilisateurs de l'application WebRTC dans Safari (iOS 13 et macOS 10.15) doivent respecter les exigences
Appareils mobiles Android (téléphone ou tablette)	Google Chrome (80.x – idéalement 83) Mozilla Firefox (74) Microsoft Edge (80) <ul style="list-style-type: none"> • Samsung S9 (66) • OnePlus 5 (67) 	<ul style="list-style-type: none"> • Impossible de partager du contenu dans Chrome (Android) • L'application de conférence ne fonctionne pas dans Chrome sur Android en mode bureau • Appareil Android – téléphone ou tablette : l'affichage et les icônes pourraient ne pas être à leur place et une partie de l'interface d'utilisation pourrait être bloquée

N. B. :

- **Internet Explorer n'est pas compatible.**
- Les navigateurs qui ne sont pas énumérés ci-dessus risquent de ne pas être compatibles avec l'application WebRTC ou de n'être compatibles qu'en partie.

Trucs de dépannage

PROBLÈME 1 : Mon ordinateur ne me permet pas d'utiliser un navigateur Web et me demande d'ouvrir l'application de rencontre Cisco.

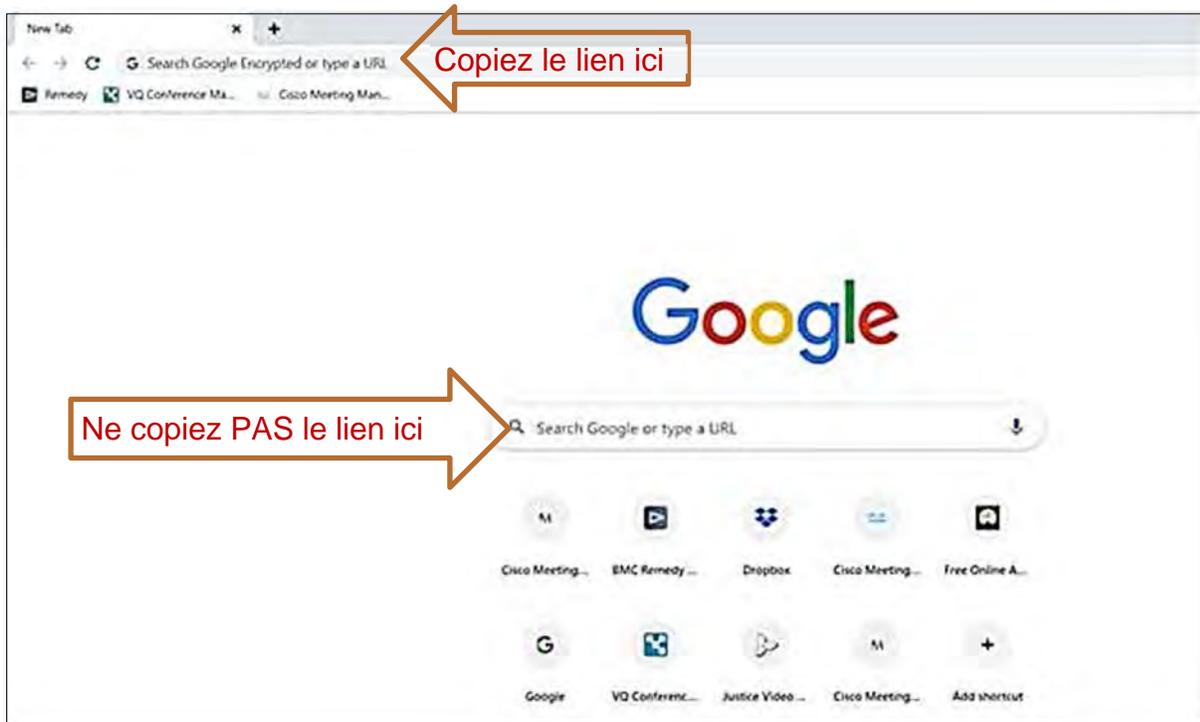
Si vous voyez un message semblable à ce qui suit, c'est que vous essayez d'ouvrir l'application dans un navigateur non compatible, comme Internet Explorer.

Joining 000000's Space

[Open Cisco Meeting App](#)

[Click here to join the meeting using Cisco Meeting App \(if installed\)](#)

Ouvrez un navigateur compatible (comme Google Chrome) et collez le lien dans la barre d'adresse au haut de l'écran.



PROBLÈME 2 : On me demande d’entrer un « ID de réunion ».

Si vous avez des problèmes après vous être connecté à la salle d’audience virtuelle, **rafraîchissez la page ou cliquez sur « Quitter la réunion » et réessayez** avec le même ID de réunion et code d’authentification.

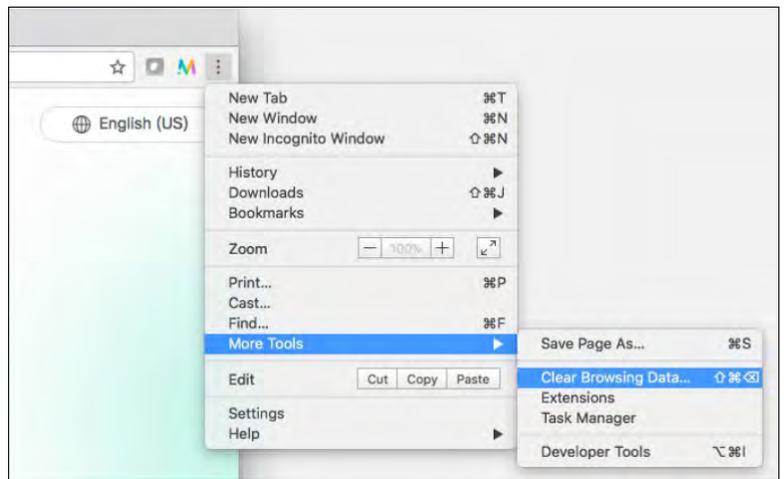
- a) Utilisez les informations fournies par le coordonnateur des procès.
- b) Entrez l’ID de la réunion.
- c) Entrez le code d’authentification, si le coordonnateur des procès vous en a fourni un; sinon, laissez le champ vide.
- d) Cliquez sur « Rejoindre la réunion ».



PROBLÈME 3 : Je n’arrive pas à sélectionner ou à valider ma caméra ou mon micro.

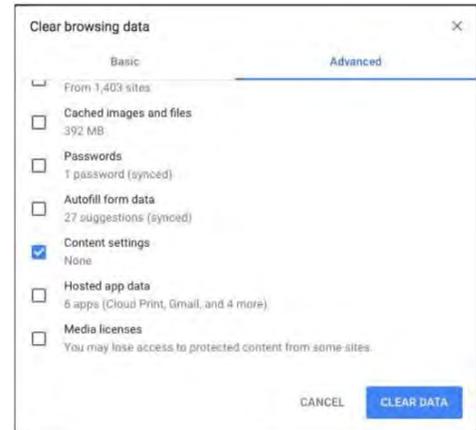
1. Assurez-vous que vous utilisez une caméra Web capable de fournir une résolution de 1 280 x 720 px.
2. Essayez de réinitialiser les fonctions du navigateur ou de vider la cache et d’activer les fenêtres d’autorisation pour les notifications, la caméra ou le micro.

- a) Dans Google Chrome, cliquez sur les trois points dans le coin supérieur droit et sélectionnez « Plus d’outils », puis « Effacer les données de navigation » pour ouvrir le menu correspondant.



- b) Dans l’onglet « Paramètres avancés », sélectionnez « Toutes les données » dans le champ « Période ».

c) Cochez la case « Paramètres des sites », puis cliquez sur « Effacer les données ».



- d) Ouvrez le lien WebRTC de votre audience dans Google Chrome.
- e) Une fenêtre contextuelle s'ouvrira pour vous demander d'autoriser les notifications. Cliquez sur « Autoriser ».
- f) Une deuxième fenêtre contextuelle s'ouvrira pour vous demander l'accès à votre micro et à votre caméra. Cliquez sur « Autoriser ».
- g) Vous devriez maintenant voir l'écran ci-dessous. Testez votre caméra, votre micro et vos haut-parleurs, puis cliquez sur « Rejoindre la réunion ».

PROBLÈME 4 : Je suis connecté à l'audience, mais je n'ai pas la vidéo.

1. **Rafraîchissez la page** en cliquant sur le bouton correspondant dans Google Chrome.
2. Si la fonction vidéo ne fonctionne toujours pas, réessayez.
3. Déconnectez-vous de la vidéoconférence et fermez le navigateur. Puis, rouvrez le navigateur et rejoignez la même vidéoconférence.

Google Chrome	
Mozilla Firefox	
Apple Safari	
Microsoft Edge	

PROBLÈME 5 : Je suis connecté à l’audience, et je peux voir et entendre les autres, mais ceux-ci ne peuvent ni me voir ni m’entendre.

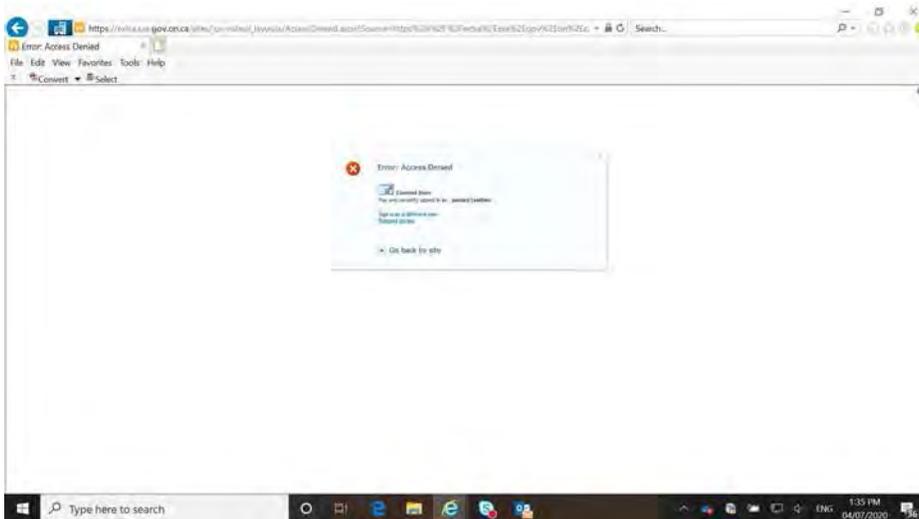
Fort probablement, l’application n’a pas l’autorisation d’accéder à votre caméra et à votre micro. Vous pourriez voir l’image ci-dessous en haut de votre écran :

Pour activer les fonctions audio et vidéo, il faut permettre au système d’accéder à votre caméra et à votre micro.

1. Rafraîchissez la page dans votre navigateur.
2. Déconnectez-vous de la vidéoconférence et fermez le navigateur. Puis, rouvrez le navigateur et rejoignez la même vidéoconférence.
3. Assurez-vous de cliquer sur « Autoriser » pour permettre à l’application d’accéder à votre caméra et à votre micro (voir les images de la section *Se connecter à l’audience de la Cour*).
4. Il vous faudra peut-être vider le cache (voir le problème 2 ci-dessus).

PROBLÈME 6 : Je vois toujours un message d’erreur dans mon navigateur.

Il se peut que le lien se soit ouvert dans un navigateur non compatible.



- 1) Copiez le lien.
- 2) Ouvrez un navigateur compatible (comme **Google Chrome**) et collez le lien dans la barre d’adresse au haut de la page.

N. B. : Les ordinateurs de la fonction publique de l’Ontario ouvrent normalement les liens dans Internet Explorer, un navigateur non compatible.

Besoin d'aide?

Si vous avez besoin d'aide pour utiliser votre ordinateur de travail (problèmes de micro, de haut-parleurs, de navigateur, etc.), adressez-vous d'abord à votre service de dépannage.

Procureurs de la Couronne de l'Ontario :
Service de dépannage TI de la FPO
1 888 677-4873
416 246-7171
OPSSD@ontario.ca

Procureurs de la Couronne du SPPC :
1 877 365-3375
613 957-4357
helpcent@justice.gc.ca

Si vous avez besoin d'aide pour vous connecter à une salle d'audience virtuelle du Réseau vidéo pour la justice ou pour utiliser WebRTC, écrivez à l'équipe du RVJ à JVNVirtualCourtSupport@ontario.ca. Un membre du personnel vous répondra dès que possible.

N'oubliez pas de :

- 1) **décrire votre problème;**
- 2) **fournir un numéro auquel vous joindre.**